



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 15
" " qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 15 novembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 22 NOVEMBRE 2022
2022 / 58

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-deux novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, M. BONNOT Jean-Jacques, Mme SANDRIN Annie, M. LORIN Christian, Mme DESMARIS Ginette, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANJUAN Catherine, M. PACCOUD Christian, M. DURAND Paul, Mme GARREAU Elisabeth, Mme HULEUX Cindy, Mme FILET Marie-Claude, M. BOUQUET Frédéric

Excusés : M. LAMPS Arnaud, Mme MERLE Fabienne, M. MANIGAND Hervé, Mme PALLOT Irène

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS VENTE DE COUPE DE BOIS

Madame le Maire indique qu'il conviendrait d'actualiser le prix de vente des coupes de bois afin de le rapprocher des cours en vigueur. M. Christian LORIN communique l'évolution des prix fournie par la Fédération Nationale des Experts Forestiers A.S.B.L. Précédemment le prix sur la commune était calculé au moule. Pour comparer les prix, il apparaît judicieux de les calculer au m³. Concernant la vente d'acacias, l'ONF suggère un prix de 10 €/m³. La vente de frênes peut être proposée à 30 €/m³. M. LORIN précise que sur certains secteurs, le frêne se mélange à d'autres essences.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE de fixer le prix de vente des coupes d'acacias à 9 € le m³ ;**
- **DECIDE de fixer le prix de vente des coupes de frênes à 25 € le m³.**

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY